Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 42 (1994)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1992 et 1993

Autor: Bonnet, Charles

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728457

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE DES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE CANTON DE GENÈVE EN 1992 ET 1993

Par Charles Bonnet

INTRODUCTION

En raison des difficultés économiques actuelles, le nombre des chantiers de construction dans le canton de Genève a diminué, ce qui a facilité la surveillance archéologique du territoire. Nous avions l'espoir que ce ralentissement des activités nous permettrait de consacrer davantage de temps au classement de la riche documentation recueillie depuis trois décennies. Force est de constater que les interventions sur le terrain ont exigé un engagement total des membres du Service cantonal d'archéologie, en particulier les fouilles menées sur des sites menacés, comme au Parc de La Grange ou devant la courtine et le bastion de Saint-Antoine. Mais les résultats obtenus justifient pleinement cet effort.

La chronique archéologique est en effet particulièrement riche cette année, ouvrant de nouvelles perspectives sur le passé genevois. Dans la Cathédrale Saint-Pierre, la mise au jour d'une première cuve baptismale du IVe siècle et l'analyse du développement architectural de la troisième église épiscopale, depuis son origine jusqu'à la création d'une crypte extérieure dans le courant du XIe siècle, sont deux points majeurs qui complètent notre connaissance de l'ancien groupe épiscopal. A Saint-Antoine, les vestiges découverts remontent aux débuts des fortifications de Genève puisqu'ils semblent pouvoir être mis en relation avec le système défensif mentionné par César. Pour ce qui est du Bas-Empire, le tracé du mur de défense côté nord reste encore à préciser. On sait pourtant que la ville s'étendait le long du lac et les repérages effectués à la rue de la Rôtisserie suggèrent une densité d'occupation tout à fait remarquable.

Les investigations menées sur le site de la villa romaine du Parc de La Grange ont également été très fructueuses. Elles ont permis d'une part de préciser les dimensions du domaine, qui restent exceptionnelles pour notre région, et, d'autre part, d'étudier les transformations subies après le passage des Alamans à la fin du IIIe siècle. La reconstruction s'est faite hors de la *pars rustica*, donc hors des zones généralement fouillées, ce qui explique pourquoi les archéologues considéraient jusqu'ici cette période comme une phase de rupture.

Quant aux fouilles systématiques conduites à l'emplacement des anciennes églises de Céligny et de Vuillonex, elles démontrent qu'en zone rurale apparaissent souvent des ensembles religieux formés de deux sanctuaires, une composition qui n'est pas sans rappeler les cathédrales doubles des groupes épiscopaux.

La présentation à Saint-Gervais des galeries latérales de l'église funéraire du Ve siècle et du sous-sol du temple, partiellement aménagé pour l'occasion, a remporté un vif succès lors des festivités organisées pour la fin des restaurations du sanctuaire en juin 1992. «Les Ponts de Saint-Gervais» ont permis à plusieurs milliers de visiteurs de découvrir des vestiges d'un lieu de culte dont les origines remontent à quelque deux mille ans.

En novembre 1993, une autre présentation publique s'est déroulée dans le site archéologique de la Cathédrale Saint-Pierre. Elle consacrait l'extension des secteurs de visite, une remise à jour des panneaux explicatifs ainsi que la publication du premier numéro des *Cahiers d'archéologie genevoise*[1], entièrement dévolu aux fouilles de Saint-Pierre. Des structures, pour certaines d'entre elles dégagées depuis des années, ont fait l'objet d'études de détail qui ont permis de mieux comprendre l'évolution architecturale et les fonctions des édifices successifs. Ces résultats démontrent l'intérêt de poursuivre des recherches à long terme.

L'appui des responsables du Département des travaux publics, et plus particulièrement de son Président, M. Christian Grobet, a grandement facilité nos interventions. Les conseils émis par les membres de la Commission des monuments, de la nature et des sites nous ont également été très utiles. Quant aux questions administratives et financières, elles ont été réglées grâce à l'amical soutien de Mme Y. Kummer et de MM. R. Schaffert, P. Baertschi et A. Stüssi.

A la fin de l'année 1993, la présidence du Département a été reprise par M. Philippe Joye. Le vif intérêt manifesté par ce dernier lors d'une première prise de contact nous incite à penser que la gestion du patrimoine archéologique du canton se poursuivra dans les meilleures conditions.

LA VILLE

Rive gauche

Cathédrale Saint-Pierre (Coord. 500.410/117.430, alt. 400 m)

Dans le cadre de la nouvelle présentation du site de la Cathédrale, agrandie vers le nord, il a paru nécessaire de reprendre l'étude du baptistère primitif et de la troisième église épiscopale. Tous les relevés et les reconstitutions architecturales ont été recomposés dans le but de donner une vue plus claire de l'ancien groupe cathédral. De même, des dessins plus précis facilitent l'analyse de la salle de réception de l'évêque avec son sol de mosaïques, tandis que de nouvelles maquettes offrent une image en trois dimensions de la cité au Ve ou au VIe siècle (fig. 1).

L'inauguration du site s'est déroulée le vendredi 19 novembre 1993 en présence des autorités politiques, judiciaires et religieuses du canton. Les «portes-ouvertes» organisées les deux jours suivants pour marquer la fin des restaurations de la Cathédrale ont démontré aux autorités comme aux archéologues l'attachement des Genevois à leurs racines. En effet, comme lors des précédentes «portes-ouvertes», un très large public a effectué le parcours, sous la conduite des membres du Service.

Les nettoyages effectués dans le *premier baptistère* ont permis de repérer les traces d'une barrière qui séparait un espace relativement étroit à l'est (avec des banquettes en bois devant l'épaulement de l'abside) d'un emplacement plus vaste relié à la cuve. Contre toute attente, celle-ci a été localisée sur l'un des côtés de la salle, hors de l'axe central habituellement réservé au bassin. L'aménagement se présentait sous la forme d'un négatif de plus de 1,20 m de longueur se retournant vers le nord. Il est ainsi possible de restituer une cuve carrée placée du côté de l'abside de la cathédrale dès le IVe siècle.

Un document daté de 1893[2] fournit une donnée particulièrement intéressante sur les origines de la *troisième cathédrale*. Il s'agit du plan et de l'élévation de plusieurs murs antiques détruits à la fin du XIXe siècle, lors de la pose d'un soubassement en roche le long du mur latéral sud de la cathédrale. Ce document atteste l'existence d'une abside outrepassée, épaulée par un contrefort. Les deux autres murs figurés ainsi qu'un second contrefort (aujourd'hui encore conservé en élévation) ont été parfaitement localisés durant les fouilles, aussi sommes-nous assurés de la fiabilité des relevés. Malheureusement, l'abside a entièrement disparu dans le sous-sol de la cathédrale: elle a certainement été démantelée lors des travaux engagés au XIe siècle pour l'établissement du chœur roman. Aucun élément ne vient suggérer une relation avec une éventuelle nef; on a plutôt l'impression que cette structure appartenait à une sorte de rotonde, peut-être destinée à des reliques. Il est probable que ce monument marque l'origine des futures constructions du secteur, et ce d'autant que l'église épiscopale en tient encore compte.

Cette rotonde, peut-être aménagée en oratoire, a sans doute été bâtie au VIe siècle, époque où se développa un vaste chantier le long d'une route menant vers un groupe de salles de réception chauffées[3]. C'est aux dépens de ces dernières que fut édifiée une construction massive comprenant au niveau inférieur une grande salle et un espace occupé par un portique, ainsi que plusieurs pièces à l'étage. On y accédait par des escaliers flanquant la façade occidentale. Ce monumental complexe avait les dimensions d'une résidence épiscopale. La salle d'audience mesurait 12,50 m par 10 m, son sol était constitué d'une couche de terre argileuse.

Les fondations de la troisième cathédrale ont détruit l'extrémité de la construction épiscopale. Le maître d'œuvre a néanmoins visiblement cherché à préserver une partie des structures antérieures, puisque le bas-côté sud est plus étroit que celui du nord. L'église est de proportions trapues et ses murs accusent plusieurs changements d'orientation qui rappellent la situation des édifices plus anciens. Les vestiges des dispositifs liturgiques, qui ont fait l'objet d'une nouvelle analyse, montrent une évolution très semblable à celle d'autres exemples genevois.

En un premier état, la barrière qui sépare la nef centrale se retournait vers les piliers de la travée devant le chœur. Elle était constituée de blocs de tuf décorés de stuc; un segment miraculeusement préservé *in situ* laisse observer les motifs de grecques qui ornaient la face extérieure du chancel avec ses pilastres. Deux ouvertures reliaient le *presbyterium* et les bas-côtés où devaient se trouver des tombeaux privilégiés. Des socles plusieurs fois restaurés le long de la barrière de chœur servaient vraisemblablement à mettre en valeur ces tombeaux.

Ce n'est qu'en un deuxième état que le sarcophage d'un personnage vénéré fut enfoui au centre de l'abside. Cette sépulture entraîna une réorganisation du chœur; ainsi furent créées deux estrades de chaque côté d'un étroit passage axial, sans doute destiné à se rapprocher de la tombe près de laquelle on voulait se recueillir.

A l'époque carolingienne, le chœur fut encore surélevé; un large escalier permettait désormais d'atteindre l'espace intermédiaire où était disposée une *solea* ou *schola cantorum*.

1.
Groupe épiscopal de Genève, 1976-1993 (Dessin: A. Peillex).

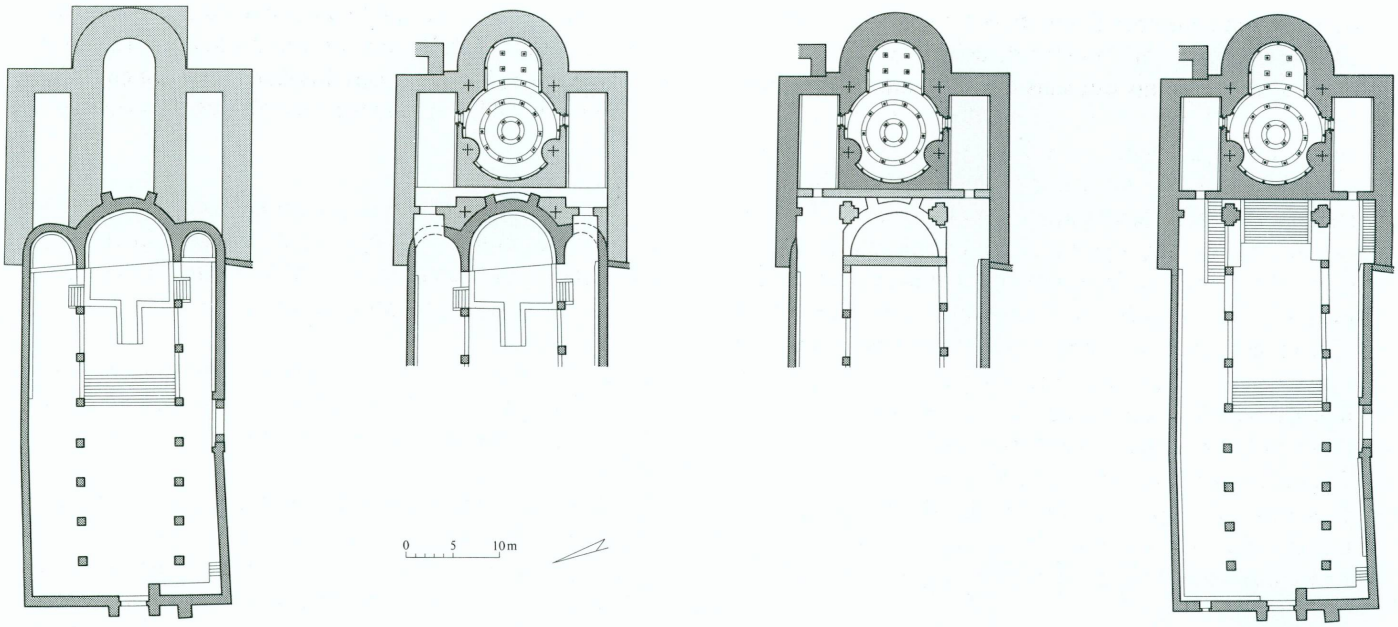

2.
La crypte romane et la cathédrale unique (Dessin: A. Peillex).

Les analyses des maçonneries ont été poursuivies à l'est pour tenter de comprendre les différents chantiers déjà repérés dans *la crypte romane* à double déambulatoire. Il est apparu qu'un projet de chevet, vraisemblablement conçu avec un transept non saillant, n'a jamais été terminé: les fondations puissantes ne peuvent en effet avoir été exécutées pour le plan circulaire postérieur (fig. 2).

L'étape suivante du chantier se rattache à la construction d'une «crypte hors œuvre». Alors que l'abside centrale de la troisième cathédrale était encore utilisée, l'architecte ménagea deux ouvertures au travers des absidioles pour accéder à ce deuxième chœur qui était donc indépendant. C'est vraisemblablement le développement du culte de la Vierge et du Sauveur qui motiva cette solution architecturale au début du XIe siècle déjà, et le plan de la crypte s'inspire sans doute de la célèbre abbatiale de Saint-Bénigne de Dijon, bâtie par Guillaume de Volpiano[4].

A la fin du XIe siècle, de nouveaux travaux furent entrepris pour unifier les deux chœurs. Le *presbyterium* fut surélevé et agrandi, intervention qui donna au chœur voûté une monumentalité remarquable. Notons encore que pour faciliter le démantèlement de l'abside de la troisième cathédrale, un mur provisoire fut élevé devant l'ouverture. Il allait être supprimé pour faire place à une large volée d'escaliers conduisant au maître-autel[5].

Un petit trésor monétaire a fait l'objet d'une étude comparative à Lyon par M. Luc Jacquin, qui nous a aimablement communiqué son rapport[6]. La série de Genève se trouvait en relation avec un mur d'enceinte lié à une phase d'occupation antérieure à la troisième cathédrale, mais contemporaine de la résidence épiscopale fouillée plus au sud. Ces monnaies au revers à la croix appartiennent à une contrefaçon du monnayage officiel de Rome, tel qu'il était frappé dans le premier quart du Ve siècle. C'est durant la seconde moitié du Ve siècle que les souverains burgondes ont fait exécuter ces imitations, qui leur servaient à affirmer leur pouvoir. Sous Gondebaud, on verra apparaître un monnayage personnalisé portant au revers le monogramme du prince.

Promenade Saint-Antoine — Fossés et constructions gallo-romains — Fortifications dites de la réformation (Coord. 500.580/117.280, alt. 396 m)

La première étape des travaux pour l'aménagement du parking de Saint-Antoine a permis d'engager des recherches d'un grand intérêt. Les fouilles se sont déroulées du 1er avril au 17 décembre 1993, sous la direction de M. Jean Terrier[7]. Il faut relever l'esprit de collaboration et d'ouverture qui a animé les responsables tout au long de ce difficile chantier[8].

Les dégagements, d'abord menés jusqu'à 6 m de profondeur, ont permis la mise au jour de plusieurs structures romaines, qui montrent que la topographie du Plateau des Tranchées était plus irrégulière qu'on ne le pensait. Deux fossés perpendiculaires se trouvaient au niveau inférieur,

donc très en contrebas des vestiges fouillés sur le Plateau. Ils appartiennent à un système de défense encore inconnu dans ce secteur mais qui sans doute formait un premier barrage sur l'éperon de l'ancienne *Genua*. La datation des comblements se situant entre 50 et 10 avant J.-C., ces fossés pourraient être contemporains du passage de César, lorsqu'il fit fortifier la ville avant d'entreprendre la conquête des Gaules. Au vu des gros pieux qui bordaient les dépressions, des palissades devaient empêcher le passage d'éventuels assaillants et prévenir tout travail de sape du *murus* de terre et de charpente de bois, peut-être parementé avec des galets de rivière. On avait aussi tiré parti de la pente naturelle car à quelques mètres de là, à proximité de la maison Fabri (14, Promenade Saint-Antoine), L. Blondel avait découvert des couches romaines à un niveau beaucoup plus élevé[9]. Il est possible que l'origine de cette pente soit à rattacher à un ruisseau qui s'écoulait en direction de l'Arve. Son cours est repéré un peu plus loin à la rue Etienne Dumont[10].

Les fossés ont donc été progressivement refermés dès l'époque augustéenne. Une sépulture fut alors aménagée dans ces couches, puis une zone artisanale occupa le terrain. La présence d'un four de verrier est attestée par une grande quantité de fragments appartenant aux parois vitrifiées de la chambre chauffée et à des bâtons de verre. Le matériel inventorié date l'ensemble des règnes de Néron et Vespasien (60-80 après J.-C.). De puissantes fondations furent encore élevées sur cet emplacement, où les derniers niveaux en place datent de la première moitié du IIe siècle.

La courtine qui coupait ces vestiges a été dégagée sur près de 100 m de longueur, sa largeur est de 2,20 m. Préservé sur 5 à 7 m de hauteur, son parement montre que le mur a été établi par segments successifs. Vers l'Esplanade de Saint-Antoine, de nombreux blocs de remploi en molasse rappellent la destruction du faubourg proche du monastère de Saint-Victor. Une inscription funéraire paléochrétienne, retrouvée dans la maçonnerie, provient certainement de la nécropole qui entourait l'église du célèbre prieuré.

Le flanc sud du bastion de Saint-Antoine, déjà reconnu lors du chantier ouvert dans l'annexe du Collège Calvin[11], est bien conservé. Entre deux murs parallèles, une galerie couverte d'une voûte et constituée de blocs de tuf donnait accès à des chambres de tir dans lesquelles étaient ménagées des bouches à feu. Le mur externe du bastion mesure près de 4 m d'épaisseur, il est parementé de grands blocs appareillés. Sur cette face apparaît l'extrémité quadrangulaire des bouches à feu, obstruées en un dernier état. D'autres maçonneries ont été mises au jour le long du boulevard Jaques-Dalcroze, elles font partie des anciennes casemates du début du XVIIIe siècle.

Un abondant matériel, qu'il faut situer du XVIe jusqu'au début du XVIIIe siècle, fournit une première indication chronologique. Toutefois, certains éléments de la courtine sont vraisemblablement antérieurs et des vérifications restent encore à faire.

Les vestiges impressionnants des fortifications de Genève à la fin du Moyen Age ou à l'époque de l'Escalade intéressent manifestement les habitants de la ville, et plusieurs projets de mise en valeur ont été proposés et discutés.

Place de la Taconnerie — Constructions romaines — Salle de réception (Ve-VIIe siècles) — Moule à cloche — Caves médiévales (Coord. 500.360/117.380, alt. 402 m)

De juillet à décembre 1993, M. Gaston Zoller a suivi un important chantier des Services Industriels et des Télécommunications dans la rue de l'Hôtel-de-Ville et au sud de la place de la Taconnerie[12]. Les couches remaniées à l'époque moderne, Place du Bourg-de-Four et à l'extrémité de la rue de l'Hôtel-de-Ville (jusqu'à la porte antique), ne présentaient aucun intérêt archéologique; en revanche, vers l'ouest, les vestiges étaient préservés. Les travaux vont s'étendre en 1994 et seront encore traités dans la prochaine chronique.

Une tranchée de 12 m de longueur sur 3 m de largeur a été ouverte au sud-ouest de la place de la Taconnerie. Cette fouille a pu être effectuée par endroits jusqu'à 2 m de profondeur, niveau où l'on atteint les graviers morainiques recouverts par de la terre graveleuse oxydée. A la surface de cette strate ont été récoltées des céramiques de La Tène D2. Dans des couches du Haut-Empire fut ensuite implantée une solide base carrée de 1,15 m de côté s'enfonçant à plus de 1,40 m. En l'état, il n'est pas possible de rattacher cette fondation à un monument connu. On relèvera qu'elle se situe au bord de la voie qui traversait la ville dans le sens est-ouest (*decumanus*). Tout au long de la rue de l'Hôtel-de-Ville, des sols faits de fragments de tuile écrasée, de terre argileuse ou de cailloutis témoignent sur plusieurs niveaux de l'existence de cette voie (fig. 3). Contrairement aux plans proposés jusqu'ici, celle-ci devrait donc plutôt être tracée dans le prolongement de la Grand-Rue.

Au IVe siècle, un bâtiment fut édifié le long de la voie; il n'est restitué que par un mur nord-sud qu'il faut peut-être rattacher à un autre édifice signalé par un segment de maçonnerie et par un sol de tuileau, découverts plus au nord en 1928[13]. L'angle conservé permet de reconstituer une salle carrée de près de 4 m de côté. Derrière celle-ci sont apparus des sols aménagés, un muret et un foyer; quelques monnaies datent ces maigres restes du Bas-Empire.

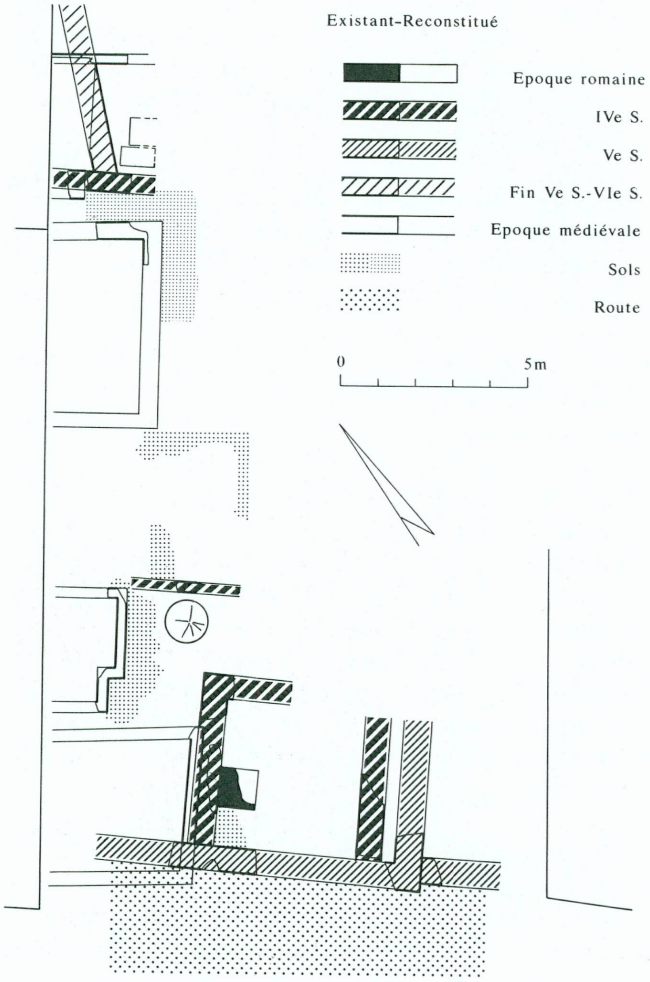

3.
Plan schématique des vestiges à la place de la Taconnerie (Dessin: A. Peillex et G. Zoller).

4.
Place de la Taconnerie. Vue générale des fouilles de 1993.

Un remaniement complet a vraisemblablement été entrepris au début du Ve siècle: un mur épais détermine les côtés sud et est d'un vaste bâtiment qui, dans ce secteur, semble n'avoir compris qu'une seule pièce. Son sol de *terrazzo* définit une surface d'au moins 11 m de longueur, l'extrémité nord manque encore. L'amorce d'une fondation paraît indiquer la présence d'un deuxième bâtiment du côté oriental. On sait que d'autres constructions s'étendaient encore vers le nord, puisque, en 1934, des fragments de sols romains avaient été dégagés à la même profondeur, plus près de la cathédrale (fig. 4)[14].

Sans connaître les dimensions exactes de la salle et des autres monuments voisins, on peut souligner les proportions exceptionnelles de la pièce principale, sans équivalent dans le groupe épiscopal. Sans doute s'agissait-il d'une salle de réception ou d'accueil. Placée très près de la porte de la cité, elle pourrait avoir appartenu à l'ensemble architectural dépendant de l'évêque.

Les bâtiments furent détruits par un incendie après une longue période d'occupation, et le sol de la grande salle fut complètement restauré. Un radier régulier fut préparé pour soutenir une épaisse couche d'argile, aménagement similaire à celui mis au jour dans la salle méridionale de la troisième cathédrale. De gros blocs de molasse ont été plus tard posés sur le sol d'argile à égale distance les uns des autres; ils faisaient peut-être partie d'un système de chauffage par air chaud mais le dispositif était en trop mauvais état pour être étudié.

Au cours de l'époque carolingienne (IXe siècle), un moule fut installé dans une fosse circulaire de 1 m de diamètre. Les parois étaient consolidées par du mortier et, sur un court segment, par une maçonnerie. A la base, le nil ou support de bois était constitué de branches fichées sur quelques centimètres dans la paroi, se rejoignant au centre. Des fragments du moule ayant sans doute servi à la fonte d'une cloche ou plutôt d'un chaudron se trouvaient encore dans la fosse très fortement rubéfiée[15].

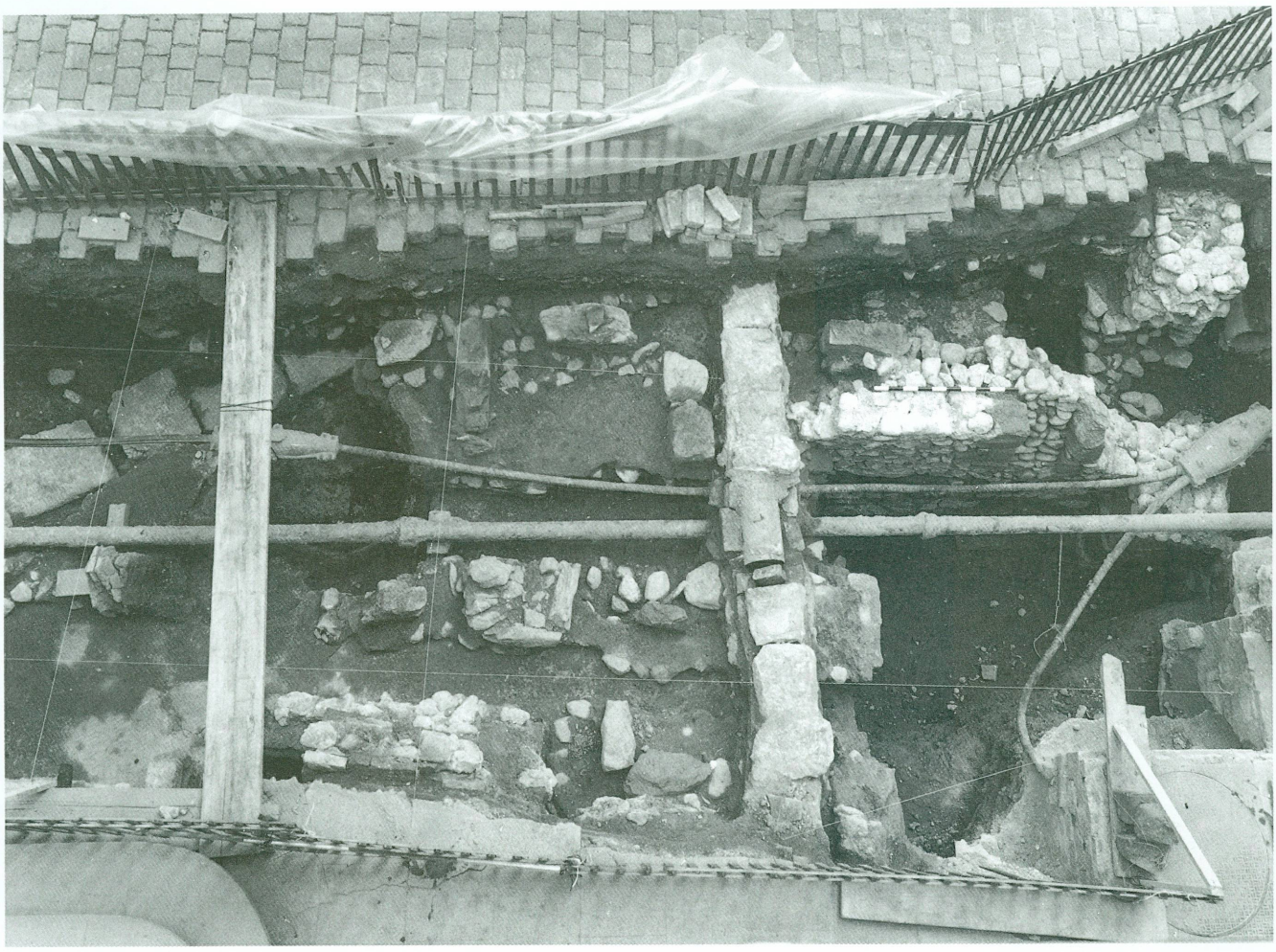

Dans cette tranchée, les seuls témoins du Moyen Age étaient deux caves du XVe siècle, fortement saillantes par rapport à l'alignement des immeubles du côté ouest de la place. Les murs maçonnés s'enfonçaient profondément dans le sol, alors que les voûtes étaient montées avec de grosses briques. Un pavement de carreaux en terre cuite était aussi partiellement préservé.

Au milieu du mois de juin 1994, un sondage complémentaire a été effectué, motivé par une intervention des Services des Télécommunications. Un mur du IVe siècle, orienté est-ouest, est apparu à près de 17 m des aménagements étudiés le long de la voie axiale de la cité. Le sol de mortier à tuileau conservé côté sud paraît correspondre au pavement de la grande salle partiellement reconnue. Il n'est toutefois pas encore possible de relier les structures dégagées (fig. 3).

Ce mur du Bas-Empire semble avoir été maintenu durant une longue période puisque, contre sa paroi nord, vient s'appuyer un second mur en biais dont l'orientation se rattache aux constructions entourant la salle de réception de l'évêque ornée de mosaïques. Ses maçonneries sont d'un type identique à celui observé dans les exemples du groupe épiscopal de la fin du Ve ou du VIe siècle.

Sur le mur est-ouest arasé fut placée vers l'an mil la fondation d'un bâtiment appartenant au premier parcellaire médiéval. Deux caves du XVe siècle sont encore à signaler dans le même secteur.

Rue de la Rôtisserie — Constructions romaines et médiévales (Coord. 500.200-360/117.625, alt. 378 m)

En suivant un chantier des Services Industriels, au milieu du mois de février 1993, M. Gaston Zoller a pu se rendre compte de l'importance des vestiges préservés en sous-sol dans la rue de la Rôtisserie. Un nettoyage ponctuel a été entrepris et le relevé détaillé des fondations apporte une documentation intéressante[16]. Les couches en place fournissent en effet des éléments sur la chronologie du quartier, dont l'étude reste fondamentale pour la compréhension du développement urbain de Genève.

Nous avions présenté dans la dernière Chronique[17] une reconstitution de la voie et des aménagements situés le long du lac, du port jusqu'au pont sur le Rhône. Cette tranchée des Services Industriels apporte de nouvelles informations qui, ajoutées aux quelques données récoltées par L. Blondel[18], démontrent la richesse archéologique du quartier. Il reste à mieux définir l'occupation de ce secteur qui paraît s'organiser en une Ville-Basse habitée par une population d'artisans et de commerçants en rapport direct avec le port.

Il n'a pas été possible dans cette étroite tranchée de retrouver partout les niveaux antiques. La programmation de la pose des conduites ne laissait que peu de temps aux différents intervenants et la profondeur atteinte était le plus souvent insuffisante. Un travail plus systématique pourra toujours être entrepris dans le futur. Des fondations romaines et du haut Moyen Age ont toutefois été reconnues en trois endroits. La voirie médiévale, plus étroite que les rues actuelles, est perceptible grâce aux nombreux segments de murs et de fondations. D'une manière générale, les tracés correspondent au parcellaire du plan Billon, même si les maçonneries sont à dater d'une période bien antérieure au XVIIIe siècle (fig. 5).

A l'ouest de la Rôtisserie, des murs en biais barraient la rue rectiligne visible sur le plan Billon. Encore préservés en élévation il y a deux siècles, ils se rapportent sans doute à une ancienne urbanisation de la fin du Ier millénaire. Les segments de fondations encore en place sont construits avec soin et leur orientation rappelle l'implantation romaine (fig. 5.1).

Plus près du passage du Terraillet, un sondage profond a fourni la chronologie relative de plusieurs murs. La première implantation repérée date du Ier siècle: il s'agit d'un mur parallèle au rivage du lac, se retournant vers le sud pour former l'angle d'un bâtiment. Une couche de destruction recouvre les vestiges du Haut-Empire et, dans ces déblais, fut établie, à la fin du IIIe siècle ou un peu plus tard, la base d'un autre mur, placé perpendiculairement à l'ancien fossé (à cette époque abandonné) découvert sous l'immeuble du 13, rue de la Rôtisserie. La fondation est constituée de grosses pierres, quelquefois de remploi, sur lesquelles est montée une maçonnerie plus étroite de pierres de rivière au module assez régulier. Directement à l'ouest, une structure arrondie à l'intérieur et droite à l'extérieur est aussi à dater du IVe siècle. Des strates des Ve et VIe siècles ont pu être distinguées, elles sont probablement à mettre en rapport avec l'angle sud-est d'un grand bâtiment dont les maçon-neries sont encore établies selon les techniques antiques (fig. 5.2).

L'alignement méridional des habitations médiévales, formant le front de l'ancienne rue de la Rôtisserie, a pu être repéré jusqu'à la Pélisserie. Une façade, marquée à chaque angle par une colonne monolithe, est particulièrement intéressante car elle permet de restituer un niveau de circulation à près de 2 m de profondeur sous la rue actuelle. Il est probable que ces vestiges marquent déjà une orientation du haut Moyen Age et que le quartier se soit transformé par étapes jusqu'aux temps romans.

A l'est de la rue de la Pélisserie, un autre ensemble de vestiges (fig. 5.3) a été étudié. Un mur nord-sud limitait un

5.
Rue de la Rôtisserie (Dessin: A. Peillex).

bâtiment dont le mur de refend perpendiculaire était conservé sur quelques mètres. Le sol de *terrazzo* retrouvé de part et d'autre de ce mur intérieur montre que l'édifice était fort bien aménagé. Les rares tessons inventoriés appartenaient au IIe siècle; en profondeur, d'épais déblais se rapportaient à la destruction d'un bâtiment de bois et de torchis du Ier siècle.

A 3 mètres de distance, un autre segment de mur est apparu. Ses fondations étaient creusées au travers d'un sol et de couches datées par des tessons de sigillée claire du IVe siècle. Ce mur doit avoir été établi au Ve ou au VIe siècle. Dans les strates inférieures, trois pierres sont à associer à une occupation de La Tène D2.

Vers l'est, les niveaux romains et du haut Moyen Age sont coupés par un important massif, d'une épaisseur de 2,80 m. Il pourrait s'agir des restes d'une enceinte des environs de l'an mil, perpendiculaire au rivage du lac. En l'état, il est impossible de restituer un tracé à cet éventuel système de défense. La maçonnerie est constituée de pierres de rivière rangées sur les deux parements, et mises en biais ou en épi dans le bourrage intérieur. Le terrain assez proche du plan d'eau étant instable, les fondations de cette enceinte reposaient sur des alignements transversaux de pieux.

Plus près de la place du Perron (fig. 5.4), un mur orienté dans l'axe nord-sud présente une maçonnerie montée selon la tradition antique; il ne peut cependant être daté avec précision. En revanche, du côté est, d'autres fondations et la stratigraphie restituent la chronologie générale du quartier. Les couches inférieures de sable fin et de gravillons se mêlent à un niveau de petits galets et de dépôts calcaires. Dans ces strates, peut-être en relation avec une ancienne grève du lac, des terres noirâtres chargées en charbon de bois attestent une occupation humaine. Les niveaux repérés sont plus élevés d'environ 2 m que ceux des vestiges étudiés dans le port. De telles variations s'expliquent mal et devront être vérifiées.

Sur ces dépôts s'élève le parement fait de grands blocs erratiques d'un mur de terrasse, qui a basculé lors des chantiers postérieurs. C'est vraisemblablement à l'époque augustéenne que cet ouvrage fut entrepris. Durant le Ier siècle après J.-C., un mur presque parallèle fut établi sur la terrasse. Quant aux travaux du Bas-Empire, ils ont disparu à la suite de l'urbanisation du secteur, qu'il faut sans doute situer au début de l'époque romane. D'autres reconstructions médiévales correspondent au front de rue du XVe siècle avec plusieurs accès vers des caves voûtées. Cette période est caractérisée par un très large emploi de briques épaisses.

6.
Rue de la Cité n° 3. Porte du XVIe siècle.

Rue de la Cité 3 — Habitations médiévales
(Coord. 500.070/117.710, alt. 380 m)

Les transformations effectuées dans un immeuble du bas de la rue de la Cité ont permis de reconnaître différentes phases médiévales du parcellaire. Les investigations, entreprises au cours du mois de juillet 1993, se sont achevées à la fin de la même année. Elles étaient placées sous la direction de M. Gaston Zoller, assisté par plusieurs membres du Service cantonal d'archéologie[19].

Les deux parcelles étudiées étaient allongées, elles s'organisaient perpendiculairement à la rue de la Cité. A l'extrémité orientale, une cour entièrement occupée par une construction dès le XIVe siècle, semble se rattacher à l'urbanisation de la rangée des maisons nord, le long de la rue de la Confédération. Une ruelle reliait, par l'une des parcelles, le bas de la rue de la Cité à la place des Trois-Perdrix. Elle est attestée au XIIIe siècle déjà et au début du XIVe siècle[20].

Le premier état repéré dans les caves est constitué de murs aux maçonneries de pierres de rivière, quelquefois brêchées, rappelant des parements du XIIe ou du XIIIe siècle retrouvés ailleurs à Genève. Un bâtiment médiéval assez ancien peut donc être restitué sur la parcelle 49 du plan Billon, côté est (feuille nº 45-46). L'arase marquée à 0,50 m de hauteur au-dessus du niveau de rez-de-chaussée appartient probablement à une poutre de l'élévation en bois ou à des maçonneries mixtes.

Au XIIIe siècle, le mur oriental a été surélevé d'un étage; une autre étape, marquée par la pente d'une toiture, rehaussa encore la construction de 2 m. Deux fenêtres, avec ébrasement intérieur, permettent d'affirmer qu'une cour (parcelle 46 est du plan Billon) existait à l'est du bâtiment en 1386-1387, date fournie par l'analyse dendrochronologique des deux linteaux[21]. L'immeuble voisin, au sud, était déjà construit à cette époque, ainsi qu'en témoignent un mur aux mœllons irréguliers et une porte en grand appareil.

La cour semble avoir été très rapidement occupée par une vaste habitation dont la façade méridionale est particulièrement soignée. Une porte à arc brisé fut montée à l'aide de grands blocs de molasse (fig. 6), comme la fenêtre à croisée qui la jouxte. Cette dernière a été restaurée au XVe siècle, meneau et croisillon ont alors été remplacés. Juste en avant de la chaîne d'angle sud-est, aux pierres de molasse placées en carreau et boutisse, une petite ouverture dotée d'une grille peut également être rattachée à la façade. Le caractère général de cet ensemble permet de dater la construction du XIVe siècle, elle était bordée par la ruelle.

Plusieurs rehaussements, dont un en brique, témoignent des étapes du XVe siècle. Un arc est également attesté à cette époque sur la ruelle. Plus tard, d'autres arcs ont été ajoutés au débouché de cette ruelle, vers la rue de la Cité. Signalons enfin le dernier dôme de Genève qui subsiste à cet emplacement. Les analyses dendrochronologiques effectuées sur le poteau (1545-1546) et les parties hautes (1594-1664) en situent la construction vers 1670[22].

D'autres chantiers ont pu être mis en évidence aux derniers étages de l'immeuble: un plafond et des petites ouvertures de la fin du Moyen Age, des transformations du XVIIe au XIXe siècle, ainsi qu'un intéressant décor de stuc daté vers 1600.

Rue des Chaudronniers 18 — Fortifications
(Coord. 500.565/117.335, alt. 339,40 m)

Une structure constituée de plusieurs gros blocs erratiques a été dégagée sur 3 m de longueur sous le trottoir, à l'est de l'école. Proches du tracé de l'enceinte de Marcossey, ces quelques pierres pourraient appartenir aux fondations des fortifications du XIVe siècle. M. Gaston Zoller et Mlle Michelle Joguin en ont effectué les relevés en juin 1993.

Parc de La Grange — Villa romaine et établissement du haut Moyen Age — Constructions médiévales
(Coord. 501.700/118.100, alt. 376 m)

Après le démontage de la tente du 700e anniversaire de la Confédération suisse, dressée dans la partie nord du Parc de La Grange, nous avons pu intervenir dans les couches bouleversées par les excavations. Des vestiges avaient été touchés par les puissantes fondations de béton servant à l'amarrage de la tente et il était nécessaire de les documenter. MM. Marc-André Haldimann et Gaston Zoller étaient responsables du chantier qui s'est déroulé au cours de l'année 1992 et jusqu'à mars 1993[23]. Mme Mireille David-Elbiali s'est vue confier la direction des sondages destinés à évaluer l'intérêt du gisement de l'âge du Bronze retrouvé au sud-est de la fouille[24]. Faute de moyens, il n'a pas été possible d'élargir les décapages profonds dans ce secteur. Toutefois, les recherches pourront être reprises dans le futur, le site n'étant pas menacé.

La couche de l'âge du Bronze, située à environ 1 m de profondeur, a 0,40 m d'épaisseur. Une structure de combustion et une fosse ont été partiellement dégagées: cette structure correspond à un four de cuisson à l'étouffée, et peut-être aussi à un fumoir. Deux trous de poteaux peu profonds restituaient un dispositif placé tout près des foyers.

En direction du lac, dont les rives étaient proches à cette époque, deux cordons d'accumulation de pierres pourraient avoir appartenu à des enceintes de l'établissement ou à des digues de protection contre l'inondation.

Un abondant matériel de bronze, de céramique et de pierre fixe la phase d'occupation du site au Bronze final[25]. Cette datation est corroborée par une analyse C14 dont la courbe de calibration donne 970, 960 et 900[26].

Une fosse, retrouvée immédiatement au nord du gisement protohistorique, a livré un mobilier remontant à La Tène finale, ce qui confirme une occupation déjà signalée par la découverte d'un fragment de terrine dans la *pars urbana* de la *villa*[27].

La villa gallo-romaine du Parc de La Grange est connue depuis 1888. Fouillée systématiquement par L. Blondel en 1919 et 1920[28], la *pars urbana* témoignait déjà de l'ampleur de cette résidence, dotée d'un vaste péristyle entouré d'une série de pièces, d'un petit pavillon à colonnes et de thermes. Cet ensemble architectural fut établi dès le milieu du Ier siècle (fig. 7-8).

La mise au jour de l'angle nord-ouest de l'enceinte du domaine, ainsi que d'une porte latérale, a permis de reconstituer les dimensions approximatives de la propriété avec la *pars rustica*, soit au moins 400 m de longueur par environ 120 m de largeur. Seuls les plans des *villae* d'Yvonand ou d'Orbe dépassent en Suisse romande les 400 m de longueur.

Edifiée à la fin du Ier siècle ou au début du IIe siècle, la porte latérale du domaine était constituée d'un petit bâtiment couvert, disposant sans doute d'un étage. L'ouverture était montée avec des blocs de molasse appareillés (fig. 9).

De la porte, un deuxième bâtiment s'adossait au mur de clôture nord. Ses deux salles étaient établies avec des parois à ossature en bois. On accédait à une des pièces par une porte constituée de blocs de tuf. Dans une seconde phase, des sols en *terrazzo* furent aménagés dans les pièces et devant le bâtiment qui disposait ainsi d'un auvent ou d'autres locaux.

Un peu plus au sud (12 m), une construction maçonnée fut édifiée près de la voie qui longeait la clôture du domaine. Le plan de ce bâtiment comprenait un vestibule et une spacieuse salle quadrangulaire. Les sols de ces deux pièces étaient constitués d'une couche de graviers lacustres. En contrebas, côté lac, se trouvaient un bassin de décantation et une canalisation faits en *tegulae*. Les niveaux d'effondrement de ce bâtiment sont peut-être à dater du dernier quart

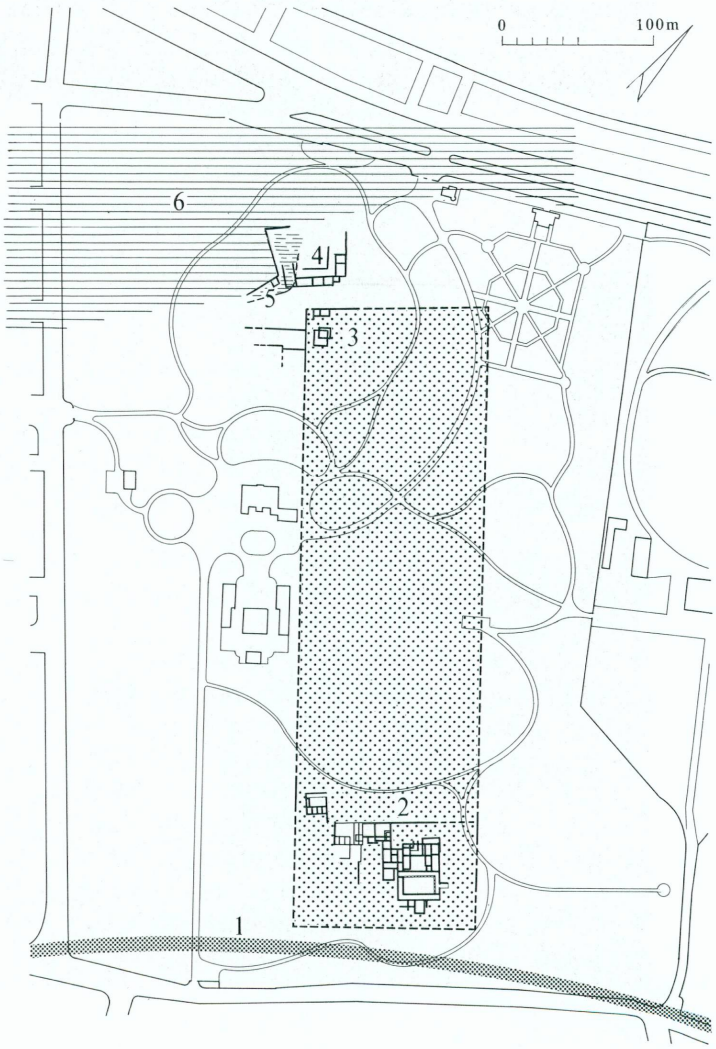

7.
La *villa* du Parc de La Grange. Plan de situation (Dessin: D. Burnand).
1. Voie de Genève à Thonon
2. *Pars urbana*
3. *Pars rustica*
4. Etablissement du Ve au VIIIe siècle
5. Digue et établissement du Moyen Age
6. Lac

8.
Vue générale du chantier de la *villa* gallo-romaine du Parc de La Grange.

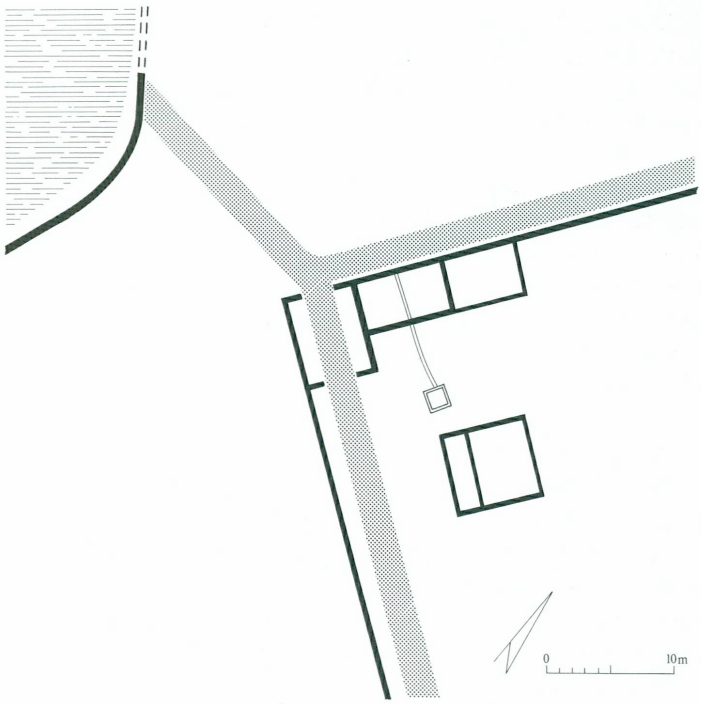

9.
Villa du Parc de La Grange, 1er état, Ier-IIIe siècles (Dessin: D. Burnand).

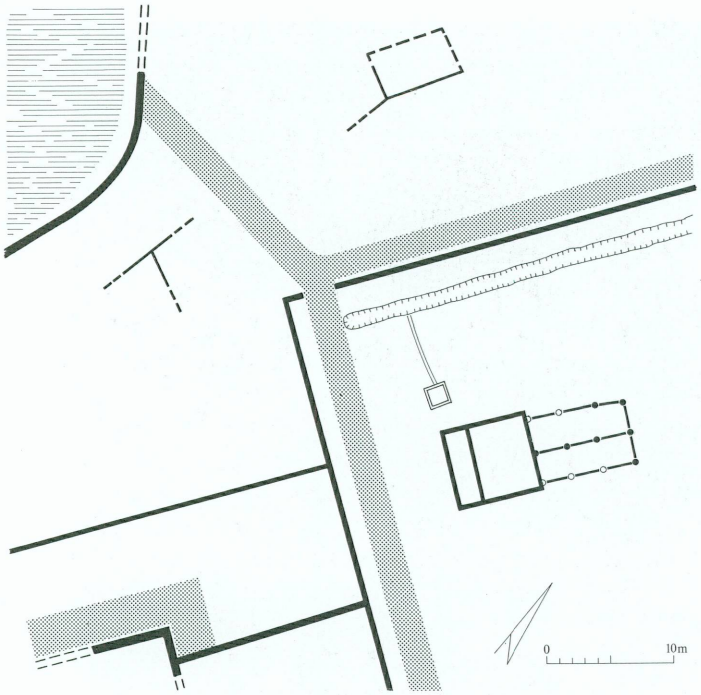

10.
Villa du Parc de La Grange, 2e état, IVe siècle, (Dessin: D. Burnand).

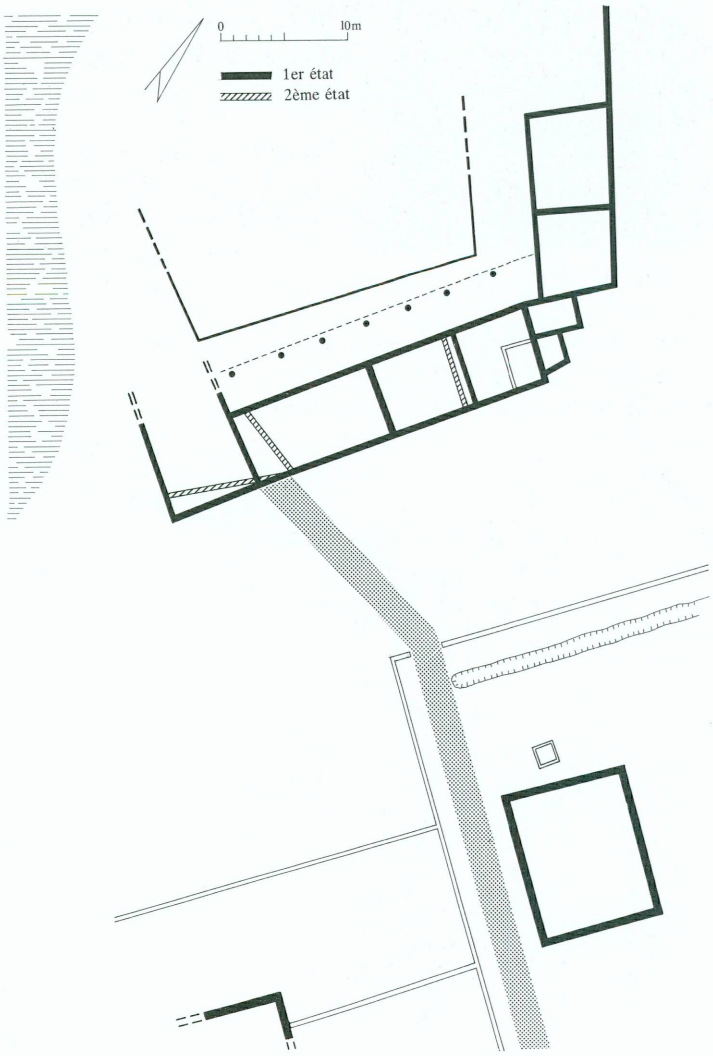

11.
Villa du Parc de La Grange, 3e état, Ve-VIIIe siècles (Dessin: D. Burnand).

12.
Villa du Parc de La Grange, 4e état, XIe-XIIIe siècles (Dessin: D. Burnand).

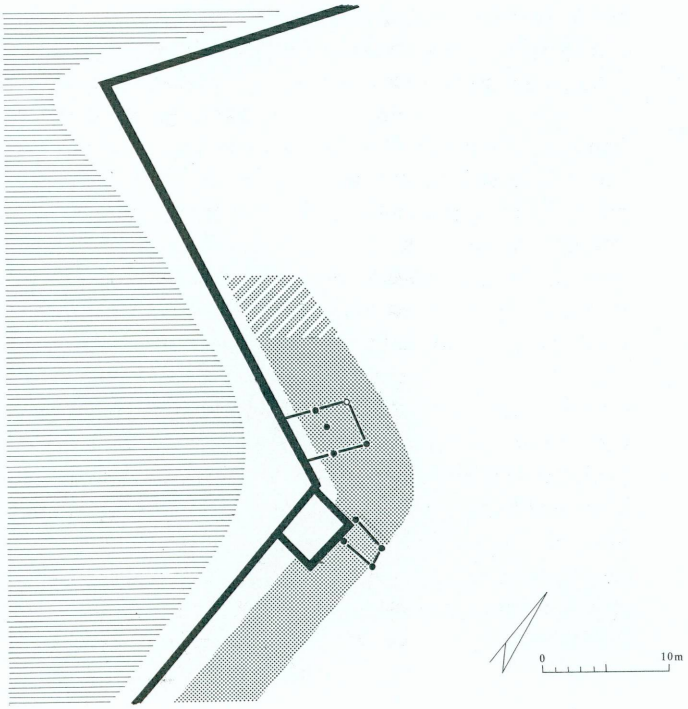

du IIIe siècle (sersterce émis sous Dioclétien). Une nouvelle construction en bois fut occupée durant le IVe siècle (fig. 10), ses pieux implantés régulièrement selon l'orientation des murs antérieurs restituent un édifice à deux espaces allongés. Plus tard encore, on aménagea sur le premier bâtiment une construction de 10 m par 8 m qui paraît liée à des murs situés à l'extérieur du domaine, où l'angle nord-est d'un autre bâtiment est repéré.

Le complexe architectural fouillé hors-les-murs de la *villa* antique nous renseigne sur la période couvrant la fin du Bas-Empire et le haut Moyen Age. Si la *pars rustica* était encore occupée en certains endroits, comme nous l'avons mentionné précédemment, la *pars urbana* semble avoir été presque abandonnée. Il est donc tout à fait intéressant de retrouver dans ce cas les ailes d'une vaste *villa*, appartenant à la fin du IVe siècle ou plus vraisemblablement au Ve siècle, qui se développait dans le voisinage de l'ancienne propriété (fig. 11).

La voie quittant le domaine par la porte décrite allait à l'origine en direction du lac, sans doute pour rejoindre un port privé signifié par un mur arrondi bordant une crique. Le plan d'eau avait dû se combler quelque peu et le corps de bâtiment, plus ou moins orienté dans l'axe est-ouest, tient encore compte de la voie en biais. Cette aile de près de 40 m de longueur est bâtie sur des fondations maçonnées établies selon les techniques antiques mais avec des pierres de petit module. Aux deux extrémités, des murs plus anciens témoignent, avec un large foyer, d'un premier état de la construction. Au nord, une cour irrégulièrement pavée de fragments de tuileau et de cailloux devait être couverte sur un côté; un alignement de trous de poteaux est nettement identifiable le long du bâtiment. Avec de nombreuses pierres de calage, les puissants supports servaient à maintenir un avant-toit.

Le matériel recueilli dans les couches en place est inhabituel à Genève, ainsi plusieurs objets en plomb sont-ils à noter. L'un d'entre eux, une fibule, porte une représentation de portraits d'empereurs. Le fond d'une coupe en verre avec un chrisme peut être daté du VIe siècle. Des monnaies du Bas-Empire ont été retrouvées en plusieurs endroits, ainsi que des tessons de céramique.

Côté lac, un autre corps de bâtiment est attesté le long de l'aire pavée. Il ne subsiste que le radier du sol de l'une des pièces, recouvert à l'origine d'un mortier de tuileau. Près de la cour, la trace d'une sablière basse permet de reconstituer une paroi légère de bois et vraisemblablement de terre. Il est possible que ces vestiges médiocrement conservés appartiennent à la partie centrale de la nouvelle *villa*.

Au nord-est, une autre aile de l'ensemble architectural a été dégagée. Il s'agit d'un corps constitué de deux pièces assez vastes. Les murs aux assises liées avec du mortier à la chaux ont le même caractère que l'aile principale. Toutefois, des trous de poteaux retrouvés à l'intérieur du bâtiment appartiennent à une autre phase de l'occupation.

Dans ce bâtiment a été inventorié un matériel céramique assez rare qui permet de situer l'abandon de l'habitat entre la seconde moitié du VIIe siècle et le VIIIe siècle. Des récipients en pierre ollaire et des pots à glaçure plombifère et à pâte claire se trouvaient dans le même contexte.

Des aménagements portuaires avec une digue, une tour et une route pavée font partie d'une nouvelle phase de l'occupation du site. Sans connaître la chronologie exacte des installations, on peut relever la présence de tessons du XIIIe siècle. Cependant, ces constructions, près de l'ancien rivage du lac, doivent avoir été établies à la fin du haut Moyen Age ou aux environs de l'an mil (fig. 12).

La voie, bordée par un fossé, a été soigneusement aménagée. Elle paraît avoir été fermée devant la tour par des structures en bois. Les rares maçonneries appartenant à la digue, liées au mortier, sont de mauvaise qualité; elles ont subi une restauration.

Les découvertes du Parc de La Grange témoignent de la continuité d'occupation du site que l'on peut observer sur le retable de «la Pêche miraculeuse» de Konrad Witz. Et ce site représente une réserve archéologique de première importance que l'on pourra exploiter en tout temps (fig. 13-14).

13.
Villa du Parc de La Grange. Vue générale des fouilles en 1992.

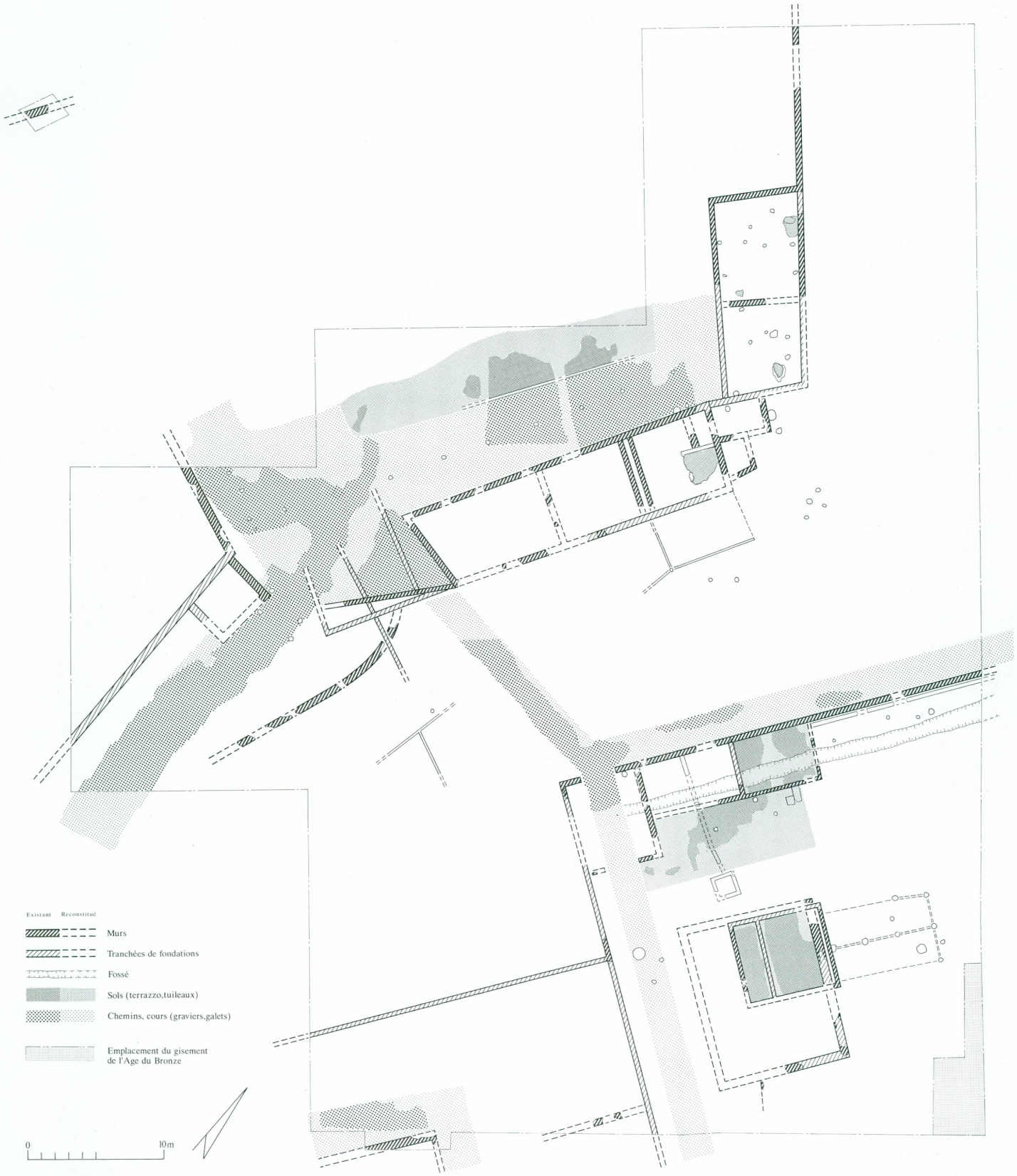

14.
Villa du Parc de La Grange. Plan schématique des vestiges (Dessin: D. Burnand).

Rive droite

Temple de Saint-Gervais — Constructions romaines — Eglise funéraire — Fossés carolingiens et médiévaux (Coord. 499.850/118.040, alt. 383 m)

La fouille du parvis du Temple de Saint-Gervais s'est poursuivie en 1992 et 1993[29]. A la fin des travaux, à l'automne 1993, une autre étape du chantier a débuté dans la chapelle de l'Escalade. Mmes Béatrice Privati et Isabelle Plan ont mené les recherches qui, très vite, se sont révélées d'une grande complexité.

Comme c'était le cas au-dessous de la nef, *les couches du Néolithique moyen I* (4000-4500 avant J.-C.) étaient encore en place à l'ouest de l'église. Suivi en stratigraphie, l'établissement n'a été fouillé que dans un sondage de 3 m par 2 m. Le dégagement complet du site aurait exigé un temps considérable et posé certains problèmes de statique. Nous avons retrouvé, en profondeur, deux niveaux constitués de terre argileuse et de gravillons, contenant des pierres ayant subi l'action du feu, du charbon de bois et une quantité importante de tessons de céramique.

Les couches postérieures étaient moins caractérisées, malgré les tessons inventoriés. On relèvera la présence d'*un menhir* incliné, encore implanté dans sa fosse et calé par plusieurs pierres. Sa datation pourrait se situer à l'âge du Fer, si l'on en juge par les rares tessons recueillis dans son niveau d'implantation.

Une voie, faite de cailloux et de terre, reprenait aux Ier et IIe siècles l'axe des constructions romaines découvertes près de la *cella* du temple. Elle était bordée au sud par un petit fossé, comblé aux IIe et IIIe siècles. A côté se sont développés une aire artisanale, puis l'habitat déjà reconnu sous l'église. Ainsi, le dégagement de deux fosses utilisées à l'époque augustéenne a livré un certain nombre de poids de tisserand. Ces structures furent abandonnées vingt ou trente ans plus tard pour établir une construction en brique crue et pisé. Certains murs reposaient sur des solins de pierre où, vers le milieu du Ier siècle, des sablières basses furent ensuite posées.

La nécropole occidentale se fixa au IVe ou au Ve siècle, les inhumations marquant une continuité funéraire jusqu'au XVe siècle. Près de cinq cents sépultures ont été étudiées. Parmi les tombes anciennes figurait un coffrage de bois, orienté nord-sud, avec un cordon de pierres comprenant deux blocs de calcaire provenant du mausolée qui faisait partie des origines de l'église. Trois tombes en *formae* appartenaient également à une série primitive. Creusées dans un remblai argileux, les sépultures étaient limitées par un muret de pierres et de tuiles maçonné et deux murets en pierres sèches. Antérieur aux coffres en dalles de molasse appuyées contre le mur du portique du VIe siècle, cet aménagement, sans doute *un mausolée*, a été respecté lors de l'installation des tombeaux. Mais les corps qu'il abritait ont été déplacés puisque tous les ossements avaient disparu.

Des tombes paléochrétiennes paraissent tenir compte d'une structure en bois, restituée sur plusieurs mètres de longueur par des trous de poteaux et des planches.

L. Blondel a reconnu des fossés d'époque carolingienne qui, sur trois côtés, donnaient les dimensions du bourg fortifié signalé au début du Xe siècle[30]. Un segment du système de défense est apparu à l'ouest de l'église et complète ainsi ces observations. L'une des parois du fossé était percée de nombreux trous de poteaux; les restes de comblements, formés en plusieurs couches, n'ont pas permis de fournir une datation absolue. En effet, les tessons romains et médiévaux se retrouvaient jusqu'au fond de la dépression sans doute curée lors des restaurations. D'ailleurs, la superposition de plusieurs couches d'argile formant le glacis du fossé témoigne aussi de travaux d'entretien.

Si les sépultures du haut Moyen Age ont été coupées par le fossé, les tombes de la fin du XIIIe siècle, ou postérieures, ont quant à elles été creusées dans les couches de remblai marquant l'abandon des fortifications en bois. A cette époque, une route pavée traversait le secteur des fossés pour suivre les bords du nant qui s'écoulait en direction du Rhône.

Au cours des travaux effectués dans la chapelle de l'Escalade, les murs des *annexes de l'église funéraire* du Ve siècle ont été dégagés. Contrairement aux annexes méridionales qui ne présentaient que deux états, celles-ci ont connu plusieurs transformations. Les deux annexes adossées à l'édifice ont notamment été reconstruites deux fois. Une troisième annexe, faisant pendant à celle installée au sud, est venue s'ajouter dans l'angle laissé à l'extérieur entre les deux salles. Une abside fut bientôt élevée à l'est pour des tombes privilégiées et l'ensemble forma ainsi une sorte de mausolée indépendant.

LES AUTRES COMMUNES

Rive droite. Section Rhône-Lac

Céligny — Temple (Coord. 504.290/133.900, alt. 430 m)

Depuis l'incendie du temple de Céligny en janvier 1991, M. Jacques Bujard a dirigé les travaux d'étude de l'édifice et de

son sous-sol[31]. Il fallait tout mettre en œuvre pour préparer et suivre la restauration des murs noircis. Le 8 octobre 1993, une fête marquait la fin du chantier qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions. D'autres interventions ont été engagées autour du monument, elles ne seront terminées que durant l'année 1994.

Les vestiges antiques, repérés près de l'église, appartiennent aux restes d'une *villa* du Bas-Empire. Ils consistent en une petite salle carrée disposant d'un système de chauffage à air chaud par conduits rayonnants. Les inhumations postérieures ont fait disparaître les traces des autres pièces. Il faut dater cette habitation de la fin du IVe ou du début du Ve siècle. Une tombe privilégiée fut ensuite installée dans l'ancien local chauffé, qui a peut-être été doté plus tard d'une abside du côté oriental.

L'emplacement d'un édifice funéraire est situé par les fragments très mal conservés de trois tombes orientées selon l'axe nord-sud, le coffre de pierre d'un tombeau et quelques médiocres maçonneries. Une première église en bois fut construite par la suite sur une surface plus étendue. Ses trous de poteaux sont partiellement recoupés par les fondations de l'église préromane à nef unique et chœur rectangulaire. L'élévation du troisième état de l'église, dont le plan est à nef rectangulaire et à chœur carré, a permis d'observer les fenêtres du XIIe siècle encore préservées sous les enduits.

Dans la cour et le jardin du presbytère, au nord-est du temple, ont été mises au jour une série de sépultures en coffres de dalles de grès molassique. Des trous de poteaux au fort diamètre sont apparus près des tombeaux et l'on peut penser qu'un autre bâtiment funéraire ou une église fut implanté à cet endroit. Le type des coffres suggère une datation des VIe et VIIe siècles que l'on pourra confirmer à la suite des fouilles.

Genthod — route de Lausanne 354
(Coord. 501.730/124.650, alt. 380 m)

Une tombe est apparue dans une tranchée du Service des Télécommunications, devant le portail d'une résidence. Le squelette était orienté selon l'axe nord-sud, tête au sud, à environ 0,40 m de profondeur sous le bitume de la route[32].

Grand-Saconnex — La Croix — Nécropole du haut Moyen Age (Coord. 498.907/120.996, alt. 465 m)

Ce sont Mlle M. Joguin et M. J. Terrier qui ont mené cette fouille de sauvetage du 22 janvier au 26 février 1993. Lors de l'établissement des fondations d'un immeuble locatif, nous avons été avertis de la présence de coffres en dalles.

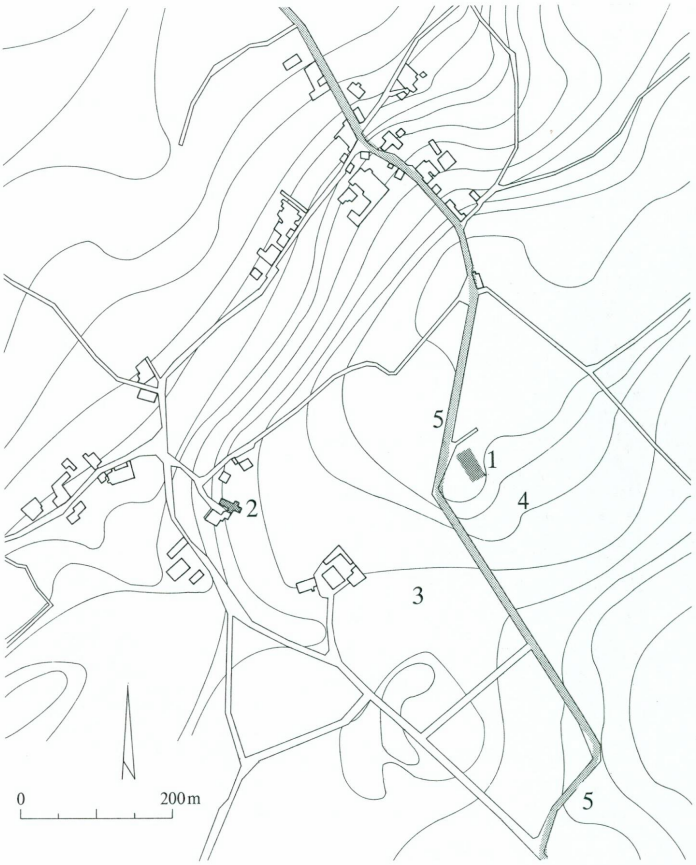

15.
Nécropole de la Croix. Plan de situation sur le Cadastre français de 1812 (Dessin: J. Terrier).
1. Nécropole
2. Eglise Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex
3. Lieu-dit «Aux champs de la Croix»
4. Lieu-dit «La Croix»
5. Ancienne route

Grâce à la coopération des responsables, les recherches ont pu être effectuées sans entraver l'avance du chantier[33].

Le cimetière est situé à environ 300 m à l'est de l'église du Grand-Saconnex, où avaient déjà été retrouvés les vestiges d'un mausolée du Ve siècle et une première église du VIe siècle (fig. 15)[34]. Des tombes ayant le même caractère étaient préservées dans le sanctuaire et sur le site de La Croix. Comme nous l'avons observé ailleurs (Confignon, Vuillonnex, etc.), les nécropoles du haut Moyen Age peuvent présenter un développement en plusieurs séries d'inhumations, quelquefois éloignées les unes des autres. De telles séries se rattachent soit à des groupes familiaux, soit à la présence d'une tombe vénérée.

Une quarantaine de sépultures ont été fouillées. Elles étaient plus ou moins organisées en rangées (fig. 16), deux séries étaient séparées par un espace de quelques mètres,

16.
Grand-Saconnex. Vue générale du chantier.

17.
Grand-Saconnex. Coffre en dalles.

18.
Château de Peney. Plan de situation (Dessin: J. Terrier).
1. Le château neuf
2. Tour (fouilles de 1992)
3. Tour restituée par L. Blondel
4. Porte du bourg (fouilles de 1941)
5. Eglise (fouilles de 1985)
6. Le Rhône

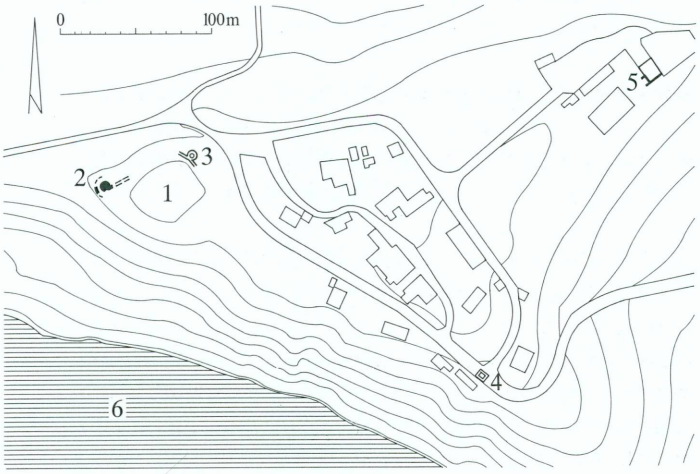

alors qu'un bloc erratique marquait une limite au nord. Le caractère des tombes était identique aux types reconnus à La Madeleine ou à Sézegnin[35]. Aucun objet n'a été inventorié dans les coffres en dalles (fig. 17) ou de bois, ni dans les sépultures à entourage de galets ou de pleine terre, dont l'orientation est-ouest variait d'un groupe à l'autre. La datation de la nécropole est à fixer entre le Ve et le VIIIe siècle.

Satigny — Château de Peney — Tour médiévale
(Coord. 491.625/117.580, alt. 404,50 m)

Une rapide intervention a été menée en juillet 1992 à l'emplacement du château construit par l'évêque Aymon de Grandson (1230-1234)[36]. L. Blondel plaçait le donjon du côté ouest et c'est là qu'une fondation circulaire de plus de 7 m de diamètre ainsi qu'un mur de soutènement ont été localisés. Les vestiges bien conservés devront être mieux dégagés pour comprendre si l'on est en présence d'une tour demi-hors-œuvre ou d'un donjon circulaire (fig. 18).

Rive gauche. Secteur Arve-Lac

Anières — Epave d'une barque cochère du lac Léman

Le 28 juillet 1993, les plongeurs de la Police de la Navigation ont découvert l'épave d'un bateau par 48 m de fond. Cette barque, vieille d'environ deux siècles, mesure 17 m de longueur; ses mâts encore en place sont encombrés de filets de pêcheurs. Il paraissait difficile de fouiller l'embarcation, écrasée par sa charge de gravier, à cette profondeur.

M. Patrick Moinat et six plongeurs de la police ont effectué des relevés photographiques et des observations détaillées. Les ancres, safran et poulie ont été prélevés pour ne pas tenter d'éventuels pilleurs. Pour la même raison, les coordonnées de l'épave ne sont pas précisées. Le professeur J. Piccard a mis à disposition le submersible F.-A. Forel pour faciliter les repérages et l'accès au site.

Rive gauche. Secteur Arve-Rhône

Avully — Castellum de César (Coord. 488.810/114.180, alt. 424 m)

M. Laurent Flutsch, conservateur au Musée National, a entrepris une vérification des hypothèses de Louis Blondel concernant le système de fortifications qu'aurait établi César à Avully avant la conquête des Gaules[37]. Malheureusement, les recherches se soldent par un bilan négatif, puisque ni les structures archéologiques, ni le matériel ne permettent de confirmer la présence des retranchements césariens, et ce malgré trois semaines de fouilles dans des couches presque toujours naturelles[38].

Onex — Le Vieux Moulin — Pont romain
(Coord. 496.900/114.750, alt. 391 m)

Un pont situé dans le val d'Aire a été retrouvé en 1972, des alignements de pieux de chêne ont permis d'en établir le tracé[39]. Conservés dans une grange à Satigny, trois des pieux ont fait l'objet d'analyses. Les données dendrochronologiques étant peu satisfaisantes, c'est l'analyse du radiocarbone qui a fourni une date approximative[40]. La probabilité d'une valeur comprise entre 135 CAL avant J.-C. et 75 CAL avant J.-C. est de 87,3%.

Cette date aux environs de 100 avant J.-C. paraît indiquer que ce pont appartient aux aménagements romains après la conquête du pays allobroge en 122 avant J.-C. Une carte des voies principales et secondaires de Genève peut ainsi être proposée (fig. 19-20).

19.
Pont de l'Aire. Plan de situation (Dessin: A. Peillex).
1. Le pont sur l'Aire
2. Cours actuel de l'Aire
3. Lieu-dit «Le Moulin»
4. Chemin des Verjus
5. Pont du Centenaire

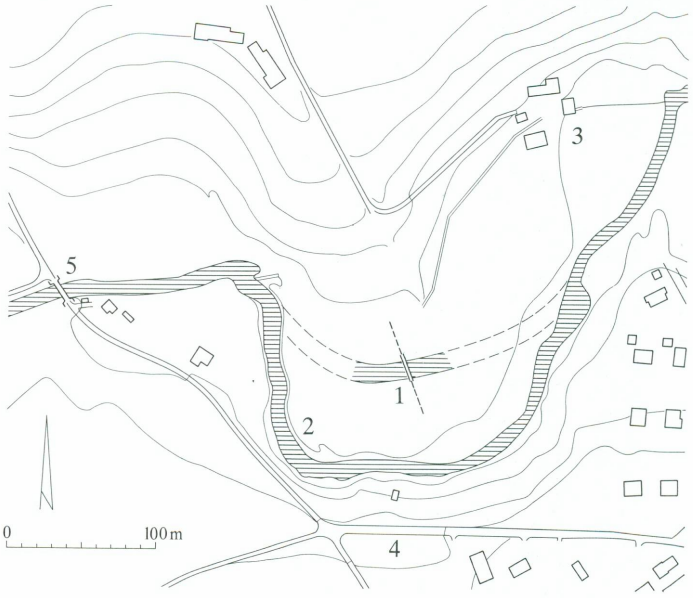

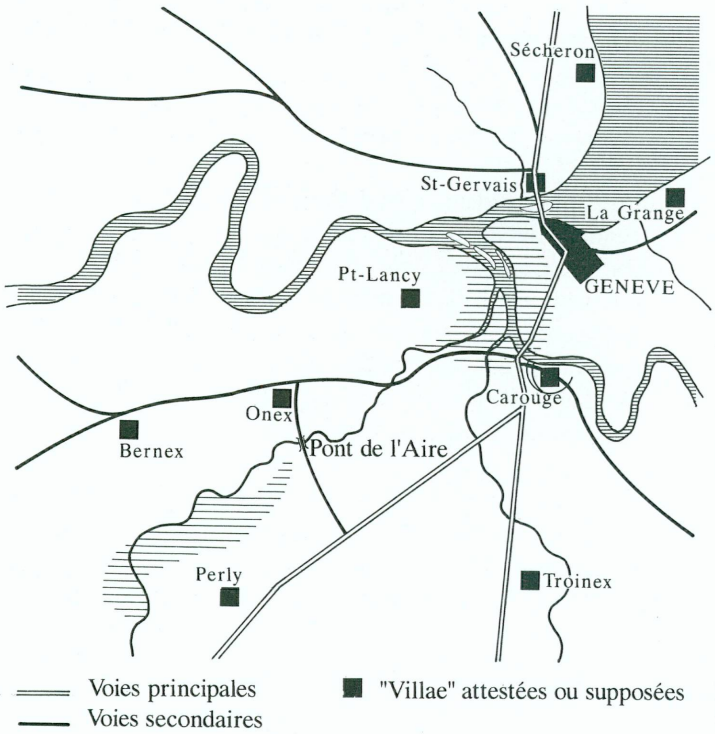

20.
Genève et ses environs. Les voies romaines (Dessin: D. Burnand).

Vuillonnex — Ancienne église Saint-Mathieu
(Coord. 495.125/115.325, alt. 427 m)

La poursuite des fouilles du site de Vuillonnex a apporté une information majeure sur les origines et le développement de ce lieu de culte, futur siège de l'un des décanats du diocèse. Les travaux se sont déroulés du 11 mai au 14 décembre 1992, puis du 24 mai au 15 septembre 1993, sous la direction de M. Jean Terrier, assisté par Mlle Michelle Joguin. L'intervention de notre service était motivée non seulement par les travaux secondaires liés à l'autoroute N1a mais aussi par un impératif scientifique, celui de comprendre les vestiges mis au jour sur le terrain proche cultivé par M. R. Longchamp. Les premières hypothèses formulées il y quelques années peuvent être révisées en fonction des nouvelles découvertes[41].

A l'ouest de l'église de Vuillonnex, dont les vestiges ont été découverts en 1984, sont apparues les fondations d'une seconde église. En fait, ce qui avait été considéré comme les restes d'une tour romane s'est révélé être le chœur de ce deuxième sanctuaire, relié à une nef de bonnes proportions. Si la chronologie générale du site archéologique est relativement compliquée, on dispose néanmoins de données sûres témoignant d'une évolution ininterrompue.

La voie gallo-romaine de Genève permettant de rejoindre la *villa* de Bernex[42], puis Chancy, a été retrouvée; elle suivait un tracé rectiligne dans le prolongement de la route de Pré-Marais, jusqu'au chemin des Suzettes. Cette voie était bordée au sud par un fossé continu; de l'autre côté, en contrebas, une dépression comblée par un terrain limoneux contenait du matériel du Ier siècle après J.-C.

Ce tronçon de voie fut abandonné et, progressivement, des sépultures furent creusées dans le sol de cailloux et de terre argileuse. A cause du cimetière, l'axe de circulation fut modifié et contourna l'aire d'inhumation dès le IVe ou le Ve siècle. La route actuelle suit encore aujourd'hui ce tracé.

A l'ouest, des fosses rectangulaires de 2 m par 1,5 m pourraient appartenir à des fonds de cabanes aménagés à l'aide de planches et de piquets. De nombreux trous de poteaux permettent aussi de situer un établissement dont l'étude reste à faire.

Durant le haut Moyen Age, une série de sépultures s'organisèrent selon un axe nord-sud, peut-être en relation avec un bâtiment qui n'a laissé aucune trace. En revanche, un édifice rectangulaire postérieur est attesté à cet endroit. Les alignements des pieux restituent le plan d'une nef et celui d'un chœur distinct un peu plus étroit. Sur ce chœur fut construit, aux environs de l'an mil, une élévation en pierre qui avait fait croire à une tour. Les fondations d'un autel et plusieurs sépultures d'enfants confirment les fonctions religieuses de cet ensemble. Plus tard, la nef fut agrandie; ses

puissantes fondations de gros galets étaient bien conservées. Une annexe fut également bâtie contre la paroi nord du chœur.

L'église occidentale de Vuillonnex est plus grande que le sanctuaire oriental; pourtant, on n'y a pas déposé les inhumations que reçoit généralement un édifice de cette ampleur. Il faut donc considérer que les deux églises avaient des fonctions différentes.

Dans le courant du XIIIe siècle, l'église occidentale fut abandonnée et seul le petit sanctuaire oriental subsista avec le cimetière. C'est l'église de Saint-Mathieu, la paroissiale de Vuillonnex, mentionnée par les textes, et qui allait être délaissée après la Réforme. Une croix en a maintenu le souvenir jusqu'aux temps modernes.

Abréviation:

MDG: Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

Notes:

1 Ch. BONNET, *Les fouilles de l'ancien groupe épiscopal de Genève (1975-1993), Cahiers d'archéologie genevoise*, I, Fondation des Clefs de Saint-Pierre, Service cantonal d'archéologie, Genève, 1993.

2 Elévation et plan non signés d'une structure circulaire découverte en 1893 le long du mur latéral sud de la cathédrale. Ces dessins ont aimablement été mis à disposition par le Centre d'iconographie genevoise.

3 Ch. BONNET, *Les salles de réception du groupe épiscopal de Genève*, dans: *Rivista di Archeologia Cristiana*, 1-2, 1989, pp. 71-86.

4 Ch. BONNET, *La rotonde de Saint-Pierre de Genève. Développement architectural d'un chœur des XIe et XIIe siècles*, dans: *Actes du Colloque européen Guillaume de Volpiano et l'Architecture des Rotondes*, 23-25 sept. 1993, Dijon (à paraître).

5 Ch. BONNET et al., *Les chantiers archéologiques de Genève*, dans: *Analyses et Perspectives, Bulletin trimestriel de la Banque hypothécaire du canton de Genève*, juin 1993, pp. 16-24; *Chronique des découvertes archéologiques dans le Canton de Genève en 1984-1985, 1986-1987, 1988-1989, 1990-1991*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXIV, 1986, pp. 48-52, t. XXXVI, 1988, pp. 37-41, t. XXXVIII, 1990, pp. 5-8, et t. XL, 1992, pp. 5-8. Voir aussi pour un premier inventaire: Ch. MARTIN, *Quelques remarques sur le verre de la cathédrale de Genève*, Lausanne, mars 1994.

6 L. JACQUIN, *Les monnaies au revers à la croix trouvées à Genève et à Lyon dans des contextes tardifs*, Lyon, mai 1993.

7 Mlles M. Joguin et E. Ramjoué sont intervenues sur ce chantier avec plusieurs étudiants.

8 Nous tenons à remercier vivement la Fondation des Parkings, l'architecte mandaté, les ingénieurs et bien d'autres intervenants qui tous ont grandement facilité notre tâche malgré les délais impartis.

9 L. BLONDEL, *Chronique... 1940*, dans: *Genava*, t. XIX, 1941, pp. 85-85.

10 M.-R. SAUTER et A. GALLAY, *Fouilles gallo-romaines de la rue Etienne-Dumont à Genève*, dans: *Genava*, n.s., t. XI, 1963, pp. 51-79.

11 G. DEUBER, *Au pied du Collège. Le bastion de Saint-Antoine*, dans: *Annales du Collège Calvin*, n.s., 44e année, 1985, pp. 139-149; Ch. BONNET, *Chronique... 1984 et 1985*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXIV, 1986, p. 58.

12 Il a été aidé par Mlles Michelle Joguin, Evelyne Ramjoué et M. Alain Peillex.

13 L. BLONDEL, *Chronique... 1928*, dans: *Genava*, t. VII, 1929, pp. 39-40.

14 L. BLONDEL, *Chronique... 1934*, dans: *Genava*, t. XIII, 1935, pp. 46-47; *De la citadelle gauloise au forum romain*, dans: *Genava*, t. XIX, 1941, pp. 110-111.

15 I. G. HEDLEY, *Etude archéomagnétique du four place de la Taconnerie 10, Vieille-Ville, Genève*, juin 1994.

16 L'entreprise Archeodunum a pris la responsabilité d'une partie des relevés qui ont été achevés par M. G. Zoller

17 Ch. BONNET, *Chronique... 1990 et 1991*, dans: *Genava*, n.s., t. XL, 1992, pp. 8-12.

18 L. BLONDEL, *Chronique... 1923*, dans: *Genava*, t. II, 1924, pp. 83-90; *Chronique... 1929*, dans: *Genava*, t. VIII, 1930, pp. 55-56; *Chronique... 1939*, dans: *Genava*, t. XVIII, 1940, pp. 47-48; *Chronique... 1954 et 1995*, dans: *Genava*, n.s., t. III, 1955, pp. 128-130.

19 Il s'agit de Mmes M. Berti, M. Joguin, Fr. Plojoux et E. Ramjoué.

20 Communication de M. Ph. Broillet.

21 LRD 94/R 3716-17 (8. 6. 1994), n°s 14 et 15, p. 10.

22 LRD 94/R 3716-17 (8. 6. 1994), n°s 100-103, p. 11.

23 De nombreux collaborateurs sont intervenus sur ce chantier, il n'est pas possible de tous les citer, à part Mlles Evelyne Ramjoué et Michelle Joguin pour notre Service. Que chacun soit remercié.

24 Plusieurs spécialistes ont apporté leur connaissance à l'analyse du chantier protohistorique. Il s'agit du Professeur E. Davaud, de MM. Cl. Ruchat, L. Chaix, avec l'aide de MM. Christian Falquet, Pierre-Yves Schmidt et bien d'autres collaborateurs à qui nous adressons toute notre gratitude.

25 Deux rapports préliminaires nous sont parvenus: M. DAVID-ELBIALI, *Parc de La Grange (GE): Evaluation de l'occupation Bronze Final sur la surface du chantier Botta*, Genève, 14 février 1992; *Genève-Parc de La Grange-tente Botta: Vestiges de la fin du Bronze final*, Genève, septembre 1993.

26 Archéolabs, réf. ARC92/R1248C.

27 D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève*, dans: *MDG*, série in-4°, t. IX, pp. 135-137.

28 L. BLONDEL et G. DARIER, *La villa romaine de La Grange, Genève*, dans: *Indicateur d'antiquités suisses*, n.s., 24, 1922, pp. 72-88.

29 Ch. BONNET, *Chronique... 1990 et 1991*, dans: *Genava*, n.s., t. XL, 1992, pp. 15-17.

30 L. BLONDEL, *La villa carolingienne de Saint-Gervais*, dans: *Genava*, t. XIX, 1941, pp. 187-201; *Chronique... 1953*, dans: *Genava*, n.s., t. II, 1954, pp. 210-216.

31 Ch. BONNET, *Chronique... 1990 et 1991*, dans: *Genava*, n.s., t. XL, 1992, pp. 16 et 18.

32 La découverte a été signalée à M. J. Bujard par M. Corminbœuf, officier de police et M. Devillaz. Plusieurs photographies sont mises à disposition par les services de police.

33 Nous remercions les différents représentants pour leur esprit de collaboration, il s'agissait du Conseil œcuménique des églises, maître de l'ouvrage, de l'architecte H. Oberson, du

Bureau Honegger technique S.A., ingénieur, et de l'entreprise mandatée pour le gros-œuvre.

34 J. BUJARD, *L'église Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex*, dans: *Genava*, n.s., t. XXXVIII, 1990, pp. 29-40. Voir aussi: K.-W. ALT, *Praktische zahnmedizin im 18. Jahrhundert*, dans: *Revue Mensuelle Odontostomatol*, vol. 103, 9/1993, pp. 1146-1157.

35 B. PRIVATI, *La nécropole de Sézegnin (IVe-VIIIe siècle)*, dans: *MDG*, t. X, 1983.

36 L. BLONDEL, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, dans: *MDG*, t. VII, 1956, pp. 38-43.

37 L. FLUTSCH, *Traces archéologiques de la Guerre des Gaules: sondages à Avully GE*, dans: *100. Jahresbericht 1991, Schweizerischer Landesmuseum*, Zürich, 1992, Berichte, pp. 73-77.

38 Le directeur des travaux a été aidé par deux collaborateurs: MM. T. Caspar et T. Theurillat. Le chantier s'est déroulé du 9 au 31 sept. 1991.

39 M.-R. SAUTER, *Chronique... 1972 et 1973*, dans: *Genava*, n.s., t. XXII, 1974, pp. 233-234.

40 LRD 94/R 3704 (28. 1. 1994).

41 Ch. BONNET, *Chronique... 1980 et 1981, 1984 et 1985, 1990 et 1991*, dans: *Genava*, n.s., t. XXX, 1982, p. 24, t. XXXIV, 1986, pp. 64-66, t. XL, 1992, p. 22.

42 D. PAUNIER, *La céramique gallo-romaine de Genève*, dans: *MDG*, série in-4°, t. IX, pp. 112-126.

Crédit photographique:

Photo M. Delley, Genève: fig. 4, 6, 8, 13.
Photo J.-B. Sevette: fig. 16, 17.